

Le 4ème Grand défi « Folk-Trad- World » de MusiKenSaire

MKS Association est en permanence à la recherche de talents émergents, dans toute la Normandie, et dans tous les genres musicaux. L'Association du Cotentin propose notamment aux groupes, artistes, chanteurs amateurs de la Normandie, dans les mouvances folk, world, et musique traditionnelle, de s'inscrire et de tenter leur chance pour le 4ème « Grand Défi Folk-World-Trad. » du festival MusiKenSaire.

Les lauréats des trois premières éditions peuvent témoigner que le défi a été un formidable coup de pouce dans leur développement, grâce aux prix remportés, aux rencontres décisives effectuées, et à la dynamique enclenchée par leur sélection.

C'est maintenant à vous de jouer !

Règlement 2021

Un comité d'écoute, composé de professionnels, choisit sur dossier les groupes, artistes, et chanteurs, qui se produiront dans le cadre de la 8ème édition du festival MusiKenSaire qui se tiendra à Barfleur les 28 et 29 août 2021. Chaque artiste ou groupe doit faire parvenir un enregistrement de 2 morceaux (chansons ou instrumentaux), de la meilleure qualité possible, en précisant le titre, l'origine, le nom du ou des musiciens, le nom ou les noms des arrangeurs, ainsi que ceux de l'auteur et du compositeur quand il s'agit d'une composition.

Les groupes sélectionnés devront présenter, sur la scène de la grande jetée du festival MusiKenSaire 2021, sous chapiteau, le dimanche 29 août à Barfleur après-midi, quatre titres minimum joués en live (pas de bande son, ni playback) pour un set de 20' ou 30' selon le nombre de groupes finalement retenus.

Les critères de décision des membres du comité d'écoute. pour la présélection :

- L'originalité des morceaux présentés.
- L'originalité de l'arrangement musical.
- La qualité de l'écriture, et de la composition (quand il s'agit de compositions)
- Le travail vocal et le placement de ou des voix.

Les critères de décision des membres du comité lors du deuxième « Grand Défi Folk-World-Trad. » du dimanche 29 août à Barfleur

- La présentation sur scène
- Les tenues de scène
- L'originalité du choix du répertoire
- L'originalité des arrangements musicaux
- Le travail des voix et des chœurs
- La qualité de l'écriture et de la composition

Composition du jury :

- Mr Jean Christophe Deluen, Vice président de MKS Association, professeur de musique, coordonnateur du défi
- Mr Gérard Viel, web revue « 5 Planètes »
- Mme Laurence Loyer Camebourg, Directrice de l'action culturelle du comité départemental de la Manche, responsable du festival des Traversées de Tatihou
- Le directeur ou la directrice des programmes de France Bleu Cotentin
- Mr Michel Mauger, Maire de Barfleur

Modalités Pratiques: MusikenSaire mettra à la disposition des artistes les conditions de scène et de sonorisations professionnelles nécessaires au bon déroulement de leurs prestations. Tout artiste ou groupe autorise MKS Association à utiliser à titre gracieux, les photographies, documents phonographiques et vidéo fournis par l'artiste ainsi que les images et enregistrements pris lors de la manifestation et ce dans l'unique cadre de la communication des activités de MKS Association pendant une durée de 5 ans. Le tout sans pouvoir exiger une quelconque rémunération ou contrepartie. L'âge minimum requis pour participer aux tremplins est de 16 ans au 1er janvier 2021. Pour chacun des tremplins, et pendant une durée de 5 ans, tous les lauréats s'engagent à faire mention de leur participation au « Grand Défi Folk-World-Trad. du festival MusikenSaire. Le bureau du conseil d'administration de MKS Association est le seul qualifié d'organisateur, et compétent pour assurer la rédaction et les modifications du règlement « Grand Défi Folk-World-Trad. » dès que cela s'avère nécessaire dans l'intérêt de la manifestation. Une restauration sera proposée aux groupes qui en feront la demande, auprès de l'organisation de MusiKenSaire.

Toute inscription équivaut à l'acceptation du règlement.

Les prix :

- Une programmation dans le cadre du Week-end Folk-World-Trad de Quettehou en février ou mars 2022 (organisé par MKS Association)
- Une programmation sur la scène du village festival des Traversées Tatihou 2022
- Un article interview dans la web revue 5planètes
- Une programmation dans l'émission Le Live de France Bleu Cotentin
- Un bon d'achat au magasin Le Point d'Orgue à Cherbourg

Le dossier d'inscription est téléchargeable à partir du 1^{er} février sur le site



www.musikensaire.fr

Et à renvoyer complet avant le 31 juillet 2021 à

contact@musikensaire.fr

Vainqueur 2017 : BLACK SHEEP (Rouen) - Vainqueur 2018 : HORZINES STARA (Caen)

Vainqueur 2019 : STRADIBALIUS (Caen)